

Madame,—Permettez-moi de dire en réponse à votre lettre relative à l'usage du tabac parmi les élèves des écoles protestantes de cette ville:

1. Personnellement, j'abhorre et regrette le mal terrible qui se propage parmi les petits garçons et qui consiste dans l'usage des cigarettes ou du tabac sous toutes ses formes. Je me joins à vous dans vos efforts pour enrayer le mal... Le règlement n° 8 dans notre école supérieure défend l'usage du tabac et cette règle, comme les autres, "doit être lue et commentée au moins une fois par mois". Il est possible que le danger sous ce rapport est plus prononcé dans l'école supérieure que dans les autres, car les élèves qui la fréquentent sont à l'âge de l'indépendance irréfléchie qui les expose plus facilement à la tentation.

L'influence de l'ex-recteur, le révérend M. Rexford, et du présent recteur, M. Dixon, a contribué plus par la persuasion que par l'intervention de la loi pour enrayer le mal. On constate qu'ils ont une aversion prononcée contre la cigarette.

J'ai pris sur moi d'écrire à M. W. G. Taylor, de Montréal, surintendant de la mission appelée "Old Brewery", et qui se livre à la réforme des enfants. Je vais citer un extrait de sa lettre :

L'adoption de ce projet de loi serait une bénédiction et je prie que les législateurs de ce glorieux pays se laisseront convaincre d'administrer son coup de mort à la pernicieuse besogne de la fabrication et la vente des cigarettes. La tâche est incommensurable, car il ne saurait y avoir de doute sur l'effet désastreux de la meurtrière cigarette, surtout sur les petits garçons...

Il donne plus loin des exemples, en ces termes :

Voici le cas d'un médecin—un homme de talent qui a occupé et pouvait occuper un rang; il était tellement adonné à l'usage de la cigarette que malgré les avertissements des meilleurs médecins, lui prédisant la perte de la vue dans quelques mois, n'a pas pu vaincre sa passion...

Un autre :

J'ai rencontré des cas pénibles. Des personnes qui ont vaincu la passion de l'alcool me disent qu'elles sont incapables de réagir contre la tentation de la cigarette... Beaucoup m'ont exposé l'état de servitude dans lequel elles étaient réduites depuis le jour où elles avaient commencé à fumer la désastreuse cigarette. Je crois que cette statistique vous montrera que la plupart des jeunes gens qui ont volé leurs patrons étaient adonnés à l'usage de la cigarette. Je serais heureux si ces quelques mots pouvaient contribuer au moindre degré à l'adoption de ce projet de loi.

J'ai reçu également des lettres de personnes très méritoires de la Women's Christian Temperance Union. Je ne les lirai pas toutes. En voici une datée de London, (Ontario) 27 janvier 1907 :—

Nous (les femmes de la W.C.T.U.), travaillons en ce sens et avons en conséquence donné instruction à nos procureurs, Perkins, Fraser et Gibson, d'Ottawa, de rédiger un projet de loi.

M. BLAIN.

Elles se proposaient de soumettre au Parlement un projet de loi entraînant l'abolition des cigarettes au Canada. Je ne citerai pas plus de ces lettres qui sont trop nombreuses. J'ai cependant un document important dont je tiens à tirer quelques extraits. Voici l'opinion d'institutions commerciales, enseignantes et militaires des Etats-Unis :—

2. Collège commercial.—Voici le résultat de notre expérience dans l'enseignement que nous avons donné à plus de 50,000 personnes : la cigarette produit l'ébranlement nerveux, la faiblesse du cerveau, arrête la croissance et amène la dégénérescence physique et morale. Notre institution est fermée aux fumeurs. (Henry C. et Sara A. Spencer, Spencerian Business College.)

4. Les écoles d'Omaha.—Il n'y a pas d'autre alternative, cessez de fumer ou allez sans éducation. L'usage de la cigarette affaiblit les facultés et finit par ruiner la victime. (Le surintendant des écoles d'Omaha.)

5. Swift & Company, maison de salaison de Chicago, et d'autres maisons semblables de la métropole de l'Ouest qui emploient des centaines de petits garçons, ont lancé cette circulaire ou d'autres dans le même sens. Nous avons tellement nos idées sur l'usage de la cigarette que nous n'employons pas une personne qui en use.

9. Les situations dans l'armée américaine. Des milliers de jeunes gens ont été rejetés par les médecins inspecteurs parce qu'étant adonnés à l'usage de la cigarette, ils en avaient le cœur affecté. Un quart des candidats à l'admission à West-Point ont été refusés. La cause : palpitation causées par l'abus de la cigarette.

10. L'école de marine des Etats-Unis. Sur 412 jeunes gens examinés par l'officier recruteur de la Marine à Peoria (Ill.), 14 seulement ont été admis. La majorité de ceux qui ont été mis de côté souffraient de la faiblesse du cœur, causée dans la plupart des cas, par l'usage des cigarettes.

12. Le chemin de fer de Chicago à Rock-Island et au Pacifique ne tolère pas l'usage de la cigarette.

14. Ecoles supérieures.—Je n'entreprendrai pas de faire l'école à un fumeur de cigarettes. C'est du temps perdu. Le sujet ne peut rien apprendre. Vouloir lui apprendre quelque chose est vouloir apprendre à un morceau de bois. Les cigarettes sont un poison. Un enfant qui fume la cigarette ne peut rien apprendre.

Les élèves qui fument la cigarette sont toujours les derniers dans la classe. Ils sont malpropres dans leurs habitudes personnelles et ont une tendance à être vicieux ; ils sont difficiles à discipliner et ont l'air hébétés. Il est à craindre que des élèves de ce calibre ne deviennent de mauvais citoyens et faibles d'esprit. (Le principal W. S. Strickland.) (Tous ces exemples sont donnés par les directeurs des écoles dans une grande ville.)

La compagnie de fabrication de la Salsapareille d'Ayer, Lowell (Mass.), qui emploie des centaines de petits garçons.—Sachant que l'usage de la cigarette nuit également au corps et à l'intelligence, rendant les jeunes gens impropres au travail, en conséquence, nous n'emploierons pas, après cette date, de jeunes gens âgés de moins de vingt et un ans qui fument la cigarette.